

Voyager dans le temps avec des cartes du monde

OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE

Un jeune entrepreneur propose des cartes du monde 100 % personnalisables.

Avec la crise sanitaire actuelle, les Belges préfèrent rester à la maison et les vacances à l'étranger se font plus rares. Afin de faire revivre les voyages, Alexis De Keyzer propose aux plus mélancoliques d'entre nous des solutions sur mesure avec son entreprise "Voyage dans le temps".

Depuis trois ans et demi, ce jeune entrepreneur néo-louvaniste de 32 ans crée des cartes du monde géantes uniques: "C'est un concept pour aider les voyageurs qui sont nostalgiques de leur voyage au travers de cartes du monde, explique-t-il. Ce qui est bien, c'est que c'est un produit qui plaît car ça ne se démode pas, ça traverse les années."

"C'est un produit qui plaît car ça ne se démode pas et ça traverse les années."

Conscient que l'on peut en trouver facilement dans le commerce, Alexis précise qu'elles ont la particularité d'être 100% personnalisables: "On part d'une carte blanche, et le client choisit les textes, les couleurs et même les matériaux employés. J'en propose en toile de peintre avec un cadre de bois, en plexiglas, en forex, et en alu-dibond. De temps en temps, je peux en créer en bois."

Alexis propose également des cartes du monde constituées de photos souvenirs.

Titulaire d'un bachelier en organisation d'événements à l'Institut Charles Péguy et d'un master en

marketing et communication à l'ICHEC, Alexis se définit comme un créatif-entrepreneur-voyageur: "Il y a une dizaine d'années, je suis parti en Australie, Nouvelle-Zélande et Laos. Je suis devenu accro au voyage, et je savais que je voulais en faire mon métier."

Afin d'allier sa passion pour l'entrepreneuriat et les voyages, il

lance donc son entreprise nomade: "Je n'ai pas d'atelier, pas de bureau. Tout se fait sur l'ordinateur: je travaille avec une graphiste freelance qui réalise les demandes des clients, et une fois le travail fini, je l'envoie à mon imprimeur qui livre partout en Europe."

Il faut compter entre 500 et 3000 € pour une carte. Pour les plus petits budgets, la boutique en ligne <https://www.cartedu-monde.eu/> propose des cartes déjà réalisées à des prix plus abordables.

Camille Oger



Si on en trouve dans le commerce, la particularité de ses cartes, c'est d'être 100% personnalisables. © D.R.

Horodateurs en panne: les règles vont changer

NIVELLES

Un commerçant protestait contre les règles appliquées, la Ville lui donne raison.

A la fin du mois de juillet, Charles Gourdin, ancien échevin du Commerce et commerçant bien connu en terre acloote, avait lancé la polémique sur le réseau social Facebook. Constatant que les gardiens de la paix avaient infligé une amende à des automobilistes qui s'étaient garés près d'un horodateur en panne sans prendre la peine d'en chercher un autre en état de fonctionnement, il avait affirmé publiquement que le Code de la route n'était pas respecté et que ces amendes étaient illégales.

Les gardiens de la paix avaient pour leur part constaté que les usagers n'avaient pas suivi les indications placées sur les horodateurs aclotes. Sur ceux qui sont placés sur la Grand-Place et sur la place Émilie de Lalieux, on peut lire: "En cas de panne de cet appareil, utilisez l'horodateur le plus proche."

Le commerçant soutenait que l'on ne peut pas imposer à l'automobiliste de faire le tour des environs pour trouver un horodateur valide: il lui suffit de placer son disque derrière le pare-brise comme s'il était en zone bleue. Il a également écrit à la directrice générale de la Ville, afin que la loi soit correctement appliquée.

"Mon commerce souffre d'un manque à gagner avec les clients qui sont verbalisés à tort et qui décident de ne plus revenir à Nivelles", a-t-il ajouté.

La directrice générale s'est penchée sur la question... et a donné raison au commerçant. La plus récente jurisprudence montre que le disque suffit en cas de panne des horodateurs. Les gardiens de la paix ont reçu des instructions en ce sens, et l'inscription litigieuse sera effacée des horodateurs.

V.F.

Des jeunes encadrés malgré la distanciation

JODOIGNE

Collectes de vivres, appels à distance et devoirs à domicile ont rythmé l'été des jeunes.

Les AMO, services d'aide à la jeunesse, n'ont pas échappé aux restrictions imposées par le gouvernement suite au coronavirus. Jeudi, la ministre de la Jeunesse, Valérie Glatigny, est allée à Jodoigne pour rencontrer les jeu-

nes et constater par elle-même les besoins de ce service.

"Le coronavirus a permis de mettre en lumière que le service d'aide à la jeunesse fait partie des services essentiels, au même titre que tous les secteurs qui ont continué à travailler lors du

confinement, souligne-t-elle. Force est de constater que tous les acteurs ont fait preuve de maturité et de responsabilité."

Pendant le confinement, le service AMO de Jodoigne n'a pas cessé ses activités: "On arrivait à faire ça à distance mais dès qu'on a pu, on a recommencé à faire des entretiens en respectant les distances", explique le directeur Jacques Duchenne.

Si certaines animations ont été supprimées, comme les séjours en extérieur, les membres de l'équipe de Jodoigne ont essayé de trouver des solutions pour les remplacer: "Lors du confinement, certaines familles ont eu des difficultés pour se nourrir, par exemple. Dès lors, AMO a mobilisé ses jeunes pour organiser des collectes de vivres."

Initiatives fortement appréciées par les jeunes: "Pendant

le confinement, on ne faisait rien donc ça a fait du bien que les éducateurs nous organisent des choses à faire, même à distance, raconte Océane. Ensemble, on a réalisé une vidéo de notre vie avant, pendant et après le confinement."

Un succès pour ce service dont la mission est de résoudre les problèmes qui touchent les jeunes, quels qu'ils soient.

Camille Oger